



**Projet de Vulgarisation de l'Aquaculture Continentale  
en République du Bénin**

# Lettre d'Information du PROVAC

N° 005

Le 11 Novembre 2011

Bureau du Projet / Direction des Pêches  
Email: provac2010@yahoo.fr

Tel: 21 37 73 47

Le Projet de Vulgarisation de l'aquaculture Continentale en République du Bénin est à mi-parcours. La plupart des pisciculteurs clés sont sélectionnés et formés. Les sessions de formation par l'approche « fermier à fermier » se poursuivent, de même que les essais sur sites.

## Formation technique au Japon et au Cambodge

Dans le cadre des activités du PROVAC, il a été organisé des stages de formation au Japon et au Cambodge au mois de juillet 2011. Messieurs VIGAN Olivier, Secrétaire Général du MAEP, HOUE-NOU Hippolyte Homologue au PROVAC et WENON Dossa, Chargé des Filères Halieutiques au CeRPA Ouémé/Plateau y ont pris part. Les trois participants ont visité l'Agence de Pêches du Japon et le Siège de la JICA à Tokyo pour échange de points de vue avec les cadres de ces deux structures. Des visites de sites leur ont permis de voir des pêcheurs et des pisciculteurs à l'œuvre. Deux des trois stagiaires ont continué ensuite au Cambodge où la situation socio-économique est similaire à celle du Bénin, pour un renforcement de leurs capacités en approche de formation « fermier à fermier ».



Visite d'un élevage de dorade rose en cages flottantes à Kochi au Japon

## Formation de recyclage de Pisciculteurs Clés 2010

Le PROVAC a organisé au mois d'août 2011, dans la ferme Benin Continental Fish de M. KOUCOU Guy, une session de recyclage à l'intention des PC 2010 pour renforcer leurs capacités. A cette formation, les thèmes encore mal assimilés ont été passés en revue. Des réflexions ont été également menées avec des experts japonais par rapport aux aliments, à leurs formules et prix de vente, en tenant compte des hausses de prix des matières premières.

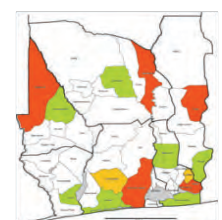


Séance d'explication de la fabrication des aliments-poissons par l'Expert japonais Yokoyama

La reproduction semi-artificielle et la production de *Clarias gariepinus* ont été abordées. Il est à noter que l'utilisation du zooplancton collecté dans les étangs pour nourrir les larves permet d'obtenir une croissance plus rapide et un meilleur taux de survie qu'en utilisant de l'*Artemia* importé.

## Des Pisciculteurs Clés sont sélectionnés au titre de 2011

Après une étude des sites de nouvelles fermes piscicoles dans la zone du Projet, 7 Pisciculteurs Clés (PC) et, par conséquent, 7 communes cibles sont encore sélectionnés. Ainsi, le PROVAC couvre au total 15 communes et la zone du Projet est géographiquement élargie. Ces PC et les Spécialistes en Production Halieutique (SPH) de leurs communes respectives ont suivi 4 jours de formation des formateurs, au mois de septembre, dans la ferme Benin Continental Fish à Adjara à l'instar de ceux de la première année.



- Pisciculteurs clés 2010
- Pisciculteurs clés existants
- Pisciculteurs clés 2011

Localisation des communes cibles du projet

## Accès aux crédits pour les piscicultrices de Bacs Hors Sol

Comme rapporté dans la lettre d'information N°4, la collaboration entre le PROVAC et le Fonds National de Microfinance (FNM), sous tutelle du Ministère de la Micro Finance et de l'Emploi des Jeunes et des Femmes (MMFEJF), a permis aux piscicultrices de l'Ouémé d'entamer les démarches en vue d'accéder aux crédits auprès de l'Association pour la Solidarité des Marchés au Bénin (ASMAB). Dans l'arrondissement de Kouti (commune d'Avrankou) où la pisciculture en Bac Hors Sol pratiquée par les femmes est très active, Mme AWOVOEPLI Elisabeth, une piscicultrice clé de PROVAC, a déjà réuni des femmes piscicultrices en trois groupes pour la demande de crédits. Les négociations se poursuivent en vue de faciliter l'accès au crédit à ces femmes à un taux d'intérêt attrayant.



Groupement de femmes à Porto-Novo

## Evaluation conjointe à mi-parcours et organisation de la deuxième session ordinaire du Comité Conjoint de Coordination (CCC)

L'évaluation à mi-parcours du PROVAC s'est déroulée, du 26 septembre au 14 octobre 2011, et les résultats ont été présentés à la 2<sup>ème</sup> session ordinaire du CCC, le 13 octobre 2011, pour approbation et étude des stratégies de mise en œuvre des recommandations.

Le CCC a affirmé que la coordination efficace entre la Direction des Pêches et les CeRPA/CeCPA sera maintenue pendant toute la période du Projet sous la supervision du MAEP.

En outre, la prolongation de la durée du projet a été souhaitée par la Partie béninoise.

En ce qui concerne le cadre logique, un indicateur a été ajouté pour l'objectif du projet pour mieux cerner la poursuite des activités aquacoles par les pisciculteurs formés par le PROVAC. Il est libellé comme suit : Au moins 60 % des pisciculteurs cités plus haut réalisent au moins deux cycles de production après la formation.

Des remarques spécifiques ont été faites par rapport à l'Activité 4-2 relative à l'essai d'un système de franchise. Il a été convenu que cette activité ne sera pas poursuivie car elle n'a pas été bien acceptée par les pisciculteurs pour des raisons socio-culturelles et économiques propres au Bénin.



Signature du Procès-verbal de la réunion du CCC.

## Visite d'échange d'une délégation du Burkina-Faso

Du 25 au 28 octobre 2011, une délégation de la Direction Générale des Ressources Halieutiques et du Projet de Promotion du Développement Rural par l'Aquaculture Durable au Burkina Faso (PDR/ADB) a séjourné au Bénin aux fins de visiter les réalisations du PROVAC.

La délégation a visité les installations des pisciculteurs impliqués dans le PROVAC et a échangé avec ces acteurs.

Elle a été très satisfaite des résultats obtenus par le PROVAC et a promis de s'en inspirer pour le développement de l'aquaculture au Burkina Faso. Par ailleurs, la délégation burkinabè a souhaité revenir spécifiquement pour mieux assimiler l'élevage du *Clarias* en bacs hors sol.



Visite de terrain par la délégation du Burkina-Faso

## Reproduction naturelle du poisson-chat au Bénin

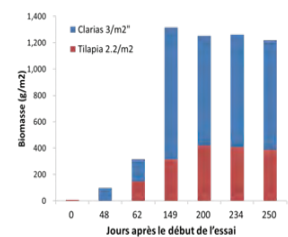
Enfin ! La reproduction naturelle du poisson-chat (*Clarias gariepinus*) a connu une réussite au Bénin. En effet, depuis plusieurs mois, des essais se déroulent sur plusieurs fermes de pisciculteurs clés du PROVAC où aucun résultat n'avait été obtenu. Mais, le 07 Octobre 2011, un résultat positif a été obtenu sur la ferme WADEY du Pisciculteur Clé SAGBO E. C. Paul grâce aux essais réalisés par Mr AKOTCHEOU Aubin, Technicien Spécialisé en Production Halieutique au CeCPA Aplahoué, démystifiant ainsi le fait que la reproduction naturelle de *Clarias* en étang au Bénin était impossible. Les essais se poursuivent afin de mieux maîtriser la technique et de permettre aux petits pisciculteurs d'obtenir aisément des alevins de *Clarias gariepinus*.



Observation des œufs

## Biomasse des poissons dans les étangs sur nappe phréatique

Il a été constaté que le tilapia mono-sexe mâle introduit par le PROVAC résout le problème de prolifération des tilapias (reproduction naturelle non contrôlée) en étang et améliore la croissance. Cependant, l'élevage à haute densité est impossible à cause des facteurs environnementaux tels que la teneur en oxygène dissous, par exemple, dans les étangs non-vidangeables qui prédominent dans le sud-Bénin. La biomasse cible de 350–400 g/m<sup>2</sup> serait appropriée pour l'élevage de tilapia en étang au Bénin. Ce chiffre correspond à un cas de production de tilapia de 200 g avec une densité de stockage initiale de 2,5 poissons/m<sup>2</sup> et un taux de survie de 70–80%. Bien que la cible ou la biomasse maximale de l'élevage de tilapia en étang ait été évaluée à 350–400 g/m<sup>2</sup>, il est supposé que la biomasse pourrait augmenter en polyculture avec *Clarias*. Dans ce cas, la biomasse totale atteint environ 1200 g/m<sup>2</sup>. Ceci pourrait s'expliquer par le fait que *Clarias* dispose d'organe respiratoire accessoire et peut utiliser l'oxygène de l'air pour respirer. Par conséquent, il peut être élevé en milieu aquatique eutrophisé



Polyculture du *Tilapia* et du *Clarias* (Biomasse)